



N°2021/27

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 OCTOBRE 2021**

**OBJET :
TARIFS DES PARUTIONS PUBLICITAIRES
« ECHO DU VILLAGE » ET « LES P'TITS ECHOS »**

L'an deux mille vingt-et-un, le onze octobre, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 7 octobre 2021, se sont réunis à vingt heures trente minutes salle de Chavagnac sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Maurice PERRAULT, Eric CUENOT, Michel RICHARD, Valérie DURAND, Martine ETARD, Evelyne PETIT, Marc SIMONNEAUX

Etaient absents : Frédéric LHERM (donne pouvoir à Damien GUIBOUT), Jean-Marc PROVOST (donne pouvoir à Eric CUENOT), Alexis HONGRE

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Evelyne PETIT

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 8

VOTANTS : 10

Modification des tarifs pour les deux supports de communication de la Commune le magazine annuel "L'écho du village" et "Les p'tits échos",

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

FIXE les tarifs suivants pour les parutions publicitaires à partir du mois d'octobre 2021 :

- concernant : **L'ÉCHO DU VILLAGE**

	FORMAT	HAUTEUR	LARGEUR	PRIX NET
2^{ème} PAGE DE COUVERTURE	Page entière	265 mm	180 mm	500 €
	1/2 horizontal	125 mm	180 mm	300 €
	1/4 horizontal	55 mm	180 mm	170€
4^{ème} PAGE DE COUVERTURE	Page entière	265 mm	180 mm	500 €
	1/3 horizontal	80 mm	180 mm	200 €
PAGES INTÉRIEURES	1/2 horizontal	125 mm	180 mm	240 €
	1/4 horizontal	55 mm	180 mm	140 €
	1/6 horizontal	35 mm	180 mm	90 €
	1/8 horizontal	55 mm	85 mm	70 €

- concernant : **LES P'TITS ÉCHOS**

FORMAT	HAUTEUR	LARGEUR	PRIX NET
Horizontal	70 mm	130 mm	90 €

AUTORISE Monsieur le Maire à facturer les annonceurs et à titrer les recettes qui seront imputées au compte 758.

Le Maire

Damien GUIBOUT

- Représentant de l'État,
- Comptable de la Collectivité